

Séance du 25 février 2016

Extrait du recueil des actes
du conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2015

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en formation plénière en Salle du Conseil de la Maison des Services à l'Etudiant (MSE), le jeudi 25 février 2016, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Administrateur Provisoire de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu les articles R 719-51 à R 719-159 du Code de l'Education ;
Vu l'instruction n° 08-031-M9 du 24/12/2008 ;

M. Mohamed OURAK donne la parole à M. l'Agent Comptable qui présente aux conseillers les résultats de l'exercice 2015 :

Valenciennes Université	+ 3 737 595,06 euros
Dont service de comptabilité distincte du site de Cambrai (affecté à l'UVHC)	+ 16 912,48 euros
Dont service à comptabilité distincte du service commun inter-établissements AIP (affecté à l'AIP)	+ 3 598,67 euros

M. l'Agent Comptable propose aux conseillers une affectation des résultats au compte « réserves » – compte 10682-.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AFFECTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 AU COMPTE 10682 « RESERVES ».

Fait à Valenciennes, le 29 février 2016
L'Administrateur Provisoire de l'Université



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 14 MARS 2016